

*Initiatives ministérielles*

pas indifférent et qu'il comprenait la situation, mais je considère maintenant le président de l'Alliance de la Fonction publique et le ministre responsable des fonctionnaires comme deux têtes de mule—rappelez-moi à l'ordre si cette expression est antiparlementaire—qui ne peuvent tout simplement pas négocier et trouver une solution. Je pense que l'intervention d'un médiateur s'impose pour régler ce conflit.

L'équité salariale n'est pas négociable par ailleurs, et ne devrait pas être négociée. Tout le monde y a droit et il ne devrait même pas en être question aux négociations. Elle devrait être reconnue une fois pour toutes et les femmes devraient être assurées d'en bénéficier quand elles font partie de la population active.

Le gouvernement prétend qu'il s'inquiète au sujet de l'économie et que c'est pour cette raison qu'il est obligé d'agir comme il le fait. S'il avait été vraiment inquiet, comme je l'ai déjà dit, il aurait pu utiliser les recettes excédentaires réalisées entre 1984 et 1988 pour éteindre la dette, ou du moins la réduire considérablement. On dit que Néron jouait de la harpe pendant que Rome brûlait. Eh bien, il me semble que le gouvernement actuel se berce pendant que le pays court à sa perte.

Dans le discours qu'il a prononcé, le ministre a dit quelque chose d'intéressant. Il a dit qu'il ne cherchait pas à gagner un concours de popularité. Certes, il n'a rien à craindre de ce côté, pas plus que le gouvernement d'ailleurs. Il a joué ses cartes et il est clair qu'il n'est pas populaire.

J'ai parlé plus tôt des montants que le gouvernement a consacrés au programme de parité salariale ainsi qu'à d'autres programmes. Comme je n'ai jamais entendu parler du montant dont la Chambre aurait besoin pour accorder l'augmentation minimale de 3 p.100 à ces fonctionnaires, j'ignore à combien il s'élève. Or, vous le savez, ce n'est pas les exemples de gaspillage qui manquent, même si ce n'est pas toujours en pure perte, puisque c'est peut-être bon pour les affaires. Ainsi, on vient d'accorder à une entreprise de construction navale de Valleyview, au Québec, plusieurs centaines de millions de dollars rien que pour la renflouer, pour éviter qu'elle ne fasse faillite. Il y a quelques années, on a transféré l'Agence spatiale d'Ottawa à Saint-Hubert, dans une circonscription représentée par un député du Bloc Québécois, soit dit en passant. On va investir 267 millions de dollars dans l'usine de kaons TRIUMF de l'Université de Colombie-Britannique, alors que la plupart des chercheurs scientifiques du pays vous diront que ce projet fera un trou béant dans le Trésor fédéral.

**M. Duhamel:** Elle parle de mauvaise gestion.

**Mme Gaffney:** J'en viens à la mauvaise gestion.

**M. Duhamel:** Quel manque de perspective!

**Mme Gaffney:** J'ignore comment un gouvernement peut encore espérer regagner la loyauté de la fonction publique quand il gaspille aussi aisément de l'argent et qu'il ne veut même discuter de ce que représente un bon employé.

Encore une fois, monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole à la Chambre sur cette question. J'espère qu'il y a une justification à tout cela et que l'on va revenir à la raison.

Monsieur le Président, conformément au paragraphe 26(1) du Règlement, je propose:

Que la Chambre siège entre 13 et 14 heures aujourd'hui pour étudier le projet de loi C-29.

**M. Kempling:** Monsieur le Président, nous sommes en faveur de la motion présentée par la députée qui propose de prolonger la séance entre 13 et 14 heures aujourd'hui, à condition que personne ne demande la vérification du quorum et qu'il n'y ait pas d'entourloupettes.

Si cela vous convient, nous n'avons aucune objection à siéger entre 13 et 14 heures aujourd'hui.

**M. Dingwall:** Monsieur le Président, je pense que le Règlement est assez clair. Le paragraphe 26(1) permet à tout député de proposer la prolongation de la séance entre 13 et 14 heures. Ma collègue a présenté une telle motion. Pour répondre au député d'en face, la prolongation de la séance vise à donner l'occasion aux députés de l'opposition de donner leur avis sur ce sujet fort important.

• (1220)

Quant à la vérification du quorum, je peux donner, au nom de mon parti, l'assurance au député que nous n'avons aucunement l'intention de la demander. Par contre, s'il y a des députés ministériels qui veulent le faire, peut-être pourrait-il s'entretenir avec eux.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Que tous les députés qui s'opposent à la motion veuillent bien se lever.

*Et moins de 15 députés s'étant levés*